

L'avifaune aquatique de la ria de la Rance

Patrick LE MAO

L'avifaune de la ria de la Rance est moins réputée que celle de sa prestigieuse voisine, la baie du Mont-Saint-Michel. Elle est pourtant extrêmement variée : plus de 120 espèces d'oiseaux d'eau y ont été observées jusqu'à présent et la liste n'est pas close....



Troupe de bernaches cravants dans l'anse de La Richardais.

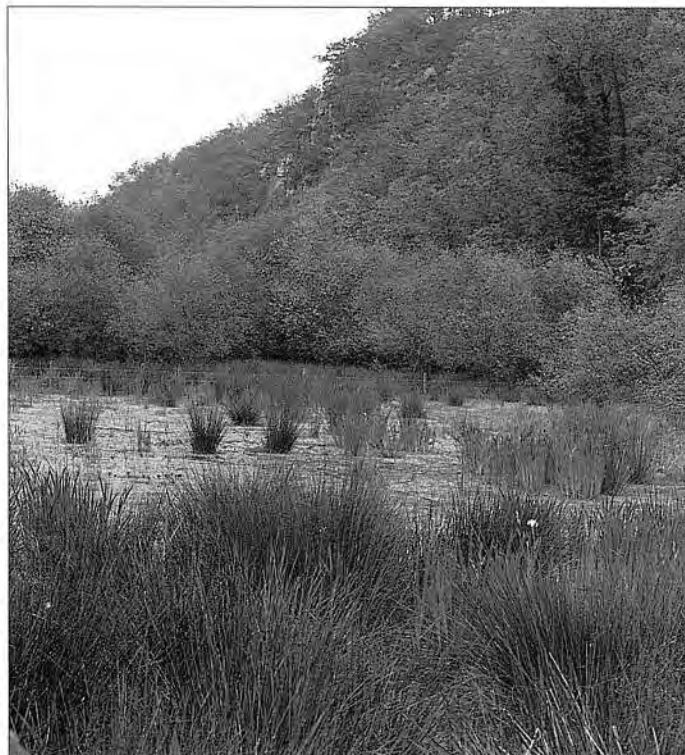
P. Le Mao

L'avifaune aquatique hivernante du bassin maritime est la plus remarquable par sa diversité et son abondance. Plusieurs études lui ont d'ailleurs été consacrées (Schricke & Bourgault, 1982 ; Lambert & Quéré, 1984 ; Le Mao & al., 1986 ; Gerla & Le Mao, 1991). Par contre, il n'existe pas de travail spécifique sur les oiseaux nicheurs et, plus globalement, sur l'avifaune de la Rance fluvio-maritime (bief s'étendant de Léhon à l'écluse du Chatelier) et des marais périphériques (la Goutte, les Guettes, le Pont-de-Cieux...).

La ria de la Rance Une succession de biotopes variés

La Rance fluvio-maritime s'étend de l'écluse de Léhon à l'écluse du Chatelier. La construction de cette dernière, en 1832, l'a en partie soustraite à l'action des marées. Depuis la mise en service de l'usine marémotrice, en 1967, et la diminution significative des niveaux les plus hauts atteints par

**Le marais de
Chantoiseau
en Saint Helen
abrite de
nombreux
oiseaux nicheurs
(Bruant des
roseaux,
phragmite des
joncs, poule
d'eau, canard
colvert,...).**



A. Blanquart

l'eau de mer (+ 12,5 m contre + 14 m auparavant), les entrées d'eau salée y sont maintenant rares et très irrégulières. Il s'agit ainsi d'un bief d'eau douce ou légèrement saumâtre. La Rance y serpente entre des falaises élevées (jusqu'à 50 mètres à Lyvet) ; elle s'élargit en un vaste plan d'eau peu profond d'environ 36 ha en face de Taden. Réserve de chasse depuis 1985, cette partie de la Rance est très accueillante pour les oiseaux d'eau qui y trouvent à la fois le gîte et le couvert : la rive droite est frangée de phragmitaies parfois étendues et la moule zébrée *Dresseinia polymorpha*, aliment de choix pour les foulques et les canards plongeurs, a récemment colonisé les fonds.

Le bassin maritime proprement dit, d'une surface de 2 200 hectares, s'étend du barrage marémoteur à l'écluse du Chatelier, limite de pénétration régulière des eaux marines. Il présente une succession de larges anses, localement appelées "plaines" (plaines de Pleudihen, de Garo, de Saint Suliac) séparées par des avancées rocheuses (pointe de Garo) ou des goulets d'étranglement formant de véritables cluses (cluse de

Port Saint Jean). Les rives de la Rance maritime présentent une certaine dissymétrie : les falaises sont plus élevées sur la rive gauche, tandis que les prés-salés et les vasières atteignent un développement maximal devant les côtes basses de la rive droite (anses de Pleudihen et de Garo, bras de Chateaufneuf). Au nord, le chenal est étroit et profond, balayé par les violents courants de vannage et de turbinage de l'usine marémotrice. Cette portion de la Rance est inhospitalière pour les oiseaux d'eau à l'exception de quelques criques envasées (anses des Rivières, des Troctins, de Quélmer...). Enfin, quatre îlots jalonnent la partie basse de la ria et permettent la nidification d'oiseaux marins (les îles au Moine, Chevret et Orteau en amont du barrage marémoteur, et Bizeux en aval).

En périphérie de la ria s'étendent des marais doux ou saumâtres dont la physionomie dépend de la salinité des eaux et de leur utilisation par l'homme. Une mention particulière doit être faite pour les étangs des anciens moulins à marée, si nombreux en bords de Rance : ces retenues envasées sont colonisées par des schorres découpés de

nombreux chenaux et parfois par de petites phragmitaies au débouché des cours d'eau. Dans le cas de la retenue du moulin du Pont-de-Cieux à Pleudihen, la roselière occupe les trois ha de l'ancien plan d'eau, favorisée par les importants apports d'eau douce de la rivière de Coetquen. Trois autres zones humides sont remarquables : les polders de la Ville-Ger et des Guettes, et le marais de la Goutte. Le premier est un polder agricole où les prairies naturelles, encore bien représentées, sont parcourues de canaux de drainage et parsemées de quelques mares plus ou moins saumâtres. Le polder des Guettes a été creusé de claires alimentées en eau de mer, à des fins aquacoles ; les parties non exploitées comportent des prairies humides et un marais salé à joncs et scirpes maritimes. Enfin, le marais de la Goutte se développe sur d'anciennes salines, abandonnées au début du XIX^e siècle. Les prairies naturelles alternent avec des phragmitaies et des canaux bordés de roselières et de saulaies.

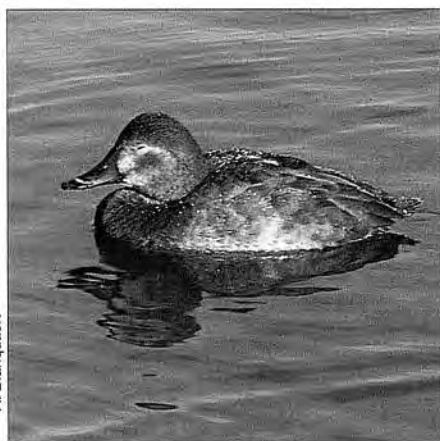
Un site d'hivernage d'importance nationale

La séparation entre la Rance maritime, aux eaux salées, et la Rance fluvio-maritime aux eaux quasiment douces, se retrouve au niveau de l'avifaune aquatique hivernante.

La Rance fluvio-maritime, plus particulièrement la plaine de Taden, accueille en hiver des oiseaux d'eau douce : les canards colverts, fuligules milouins,

fuligules morillons et foulques macroules dominant largement mais la plupart des espèces de canards de surface sont observées à l'occasion ainsi que, très régulièrement, des canards plongeurs malacophages (garrots à œil d'or, fuligules milouinans...). Ces derniers sont attirés par les bancs de *Dreissenia polymorpha*. Parmi ces multitudes ailées, l'observation de raretés n'est pas à exclure : erismature rousse, fuligule nyroca, harle piette...

Le bassin maritime héberge, quant à lui, une avifaune aquatique typiquement littorale, relativement proche, dans sa composition, de celle observée dans des baies abritées peu profondes telles que le Golfe du Morbihan. Sur les vasières, les troupes de tadorne de Belon et de bernaches cravants sont les plus visibles et les plus bruyantes. De grands vols de bécasseaux variables, accompagnés de grands gravelots et de pluviers argentés, sillonnent la ria, à la recherche de vasières accueillantes. Plus discrets, les courlis cendrés arpentent isolément les chenaux à la recherche de proies, tandis que les huîtres-pies et les chevaliers gambettes, peu abondants, se cantonnent à quelques anses proches du barrage. Sur l'eau, les grèbes abondent : les grèbes huppés et à cou noir sont omniprésents alors que les grèbes castagneux préfèrent les hauts-fonds et les chenaux peu profonds. Les garrots à œil d'or se localisent au dessus des gisements de coquillages immergés tandis que les harles huppés forment des bandes plus vagabondes. Une observation attentive apporte



A. Blanquaert



P. Le Mao

Femelle (à gauche) et mâle (à droite) de fuligule milouin en Rance fluviale.



A. Blanquaert

Tadorne de Belon et ses poussins.

fréquemment son lot d'espèces moins communes : plongeurs, grèbes jougris et esclavons, hareldes de Miquelon, macreuses, bernaches cravants à ventre pâle... Enfin, la présence régulière de pingouins tordas, de guillemots de Troil et l'abondance des cormorans huppés nous rappelle le caractère franchement marin du bassin de retenue.

A la mi-janvier de chaque année, l'avifaune aquatique hivernante est dénombrée dans le cadre de recensements organisés par le Bureau International de Recherche sur les Oiseaux d'Eau (B.I.R.O.E.). Vingt-six espèces peuvent être considérées comme des hivernants réguliers dans la ria. Sur ce total sept atteignent régulièrement des effectifs supérieurs au niveau d'importance nationale, mettant ainsi en évidence le grand intérêt de la Rance pour l'hivernage de l'avifaune aquatique. Il s'agit des grèbes à cou noir et castagneux, du tadorne de Belon, du garrot à œil d'or, du harle huppé, du grand gravelot et du bécasseau variable. L'augmentation régulière des effectifs hivernants de certaines espèces, en particulier de la bernache cravant et du tadorne de Belon, démontre que les capacités d'accueil de la ria ne sont pas encore saturées.

La partie maritime de la ria est, en outre, un refuge climatique de grande

importance lors de froids sévères car son vaste plan d'eau est, en permanence, à l'abri des glaces. Il en fut ainsi lors des vagues de froid de 1963, 1979, 1982, 1985 et 1987. D'une manière générale c'est le canard siffleur qui est l'hôte le plus remarquable de la ria lors des accidents climatiques, des troupes de plusieurs centaines d'oiseaux pâturent alors sur certains prés salés. Mais les effectifs d'autres espèces peuvent aussi augmenter de façon considérable : tadorne de Belon (2 100 en 1987), sarcelle d'hiver (700 en 1982), foulque macroule (930 en 1987), fuligule milouinan (25 en 1985), huîtrier-pie (330 en 1987), ... C'est aussi l'occasion de rencontrer des hôtes exceptionnels comme les cygnes chanteurs et les bernaches nonnettes en 1963, ou les oies rieuses et les harles bièvres et piettes en 1985.

Les vastes prés-salés sont parcourus à cette période par de grandes volées de passereaux granivores qui y trouvent une provende abondante : graines d'*Aster tripolium* et de salicornes en particulier. Les linottes mélodieuses et les chardonnerets dominent nettement. Parmi leurs troupes très mobiles se glissent des verdiers, des serins cinis, des bruants des roseaux, et, parfois, le rare bruant lapin. Moins grégaires, les alouettes des champs et les pipits farlouses, spioncelles et maritimes sont également très abondants.

Une étape migratoire très fréquentée

Au printemps et à l'automne la Rance sert d'étape aux oiseaux migrateurs. La diversité spécifique est alors maximale et c'est l'occasion d'observer des espèces peu fréquentes.

Au printemps, les migrateurs sont assez discrets car les effectifs sont souvent faibles et les poses brèves. Les premiers oiseaux de passage, dès le mois de mars, sont les sternes caugeks mais c'est surtout en avril et mai que le passage s'amplifie. Les limicoles, peu nombreux et dispersés sur les vasières, sont difficiles à observer en dehors de quelques endroits privilégiés où ils se regroupent lors des niveaux hauts. Sur ces reposoirs s'observent surtout des courlis corlieux et des chevaliers aboyeurs et guiguettes. Parmi eux, arborant leurs magnifiques parures nuptiales, les pluviers argentés et les tournepierres sont fréquents. C'est à cette époque que l'échasse blanche apparaît parfois dans les marais saumâtres. En avril, le passage des

mouettes pygmées bat son plein, suivi en mai et juin de celui des guifettes noires.

Mais la migration postnuptiale, de juillet à novembre, est beaucoup plus riche en observations : les oiseaux sont plus nombreux et les poses généralement plus longues. Dès juillet, les aigrettes garzettes apparaissent en grand nombre. Sur les vasières et dans les marais, les limicoles sont nombreux : courlis cendrés et corlieux, chevaliers aboyeurs, guiguettes et gambettes, bécasseaux variables et grands gravelots. Parmi eux, l'observateur attentif découvrira des barges rousses et à queue noire, des chevaliers sylvains et arlequins, des bécasseaux minutes et cocorlis... La spatule blanche s'observe régulièrement dans le bras de Chateauneuf lors de ses brèves poses tandis que les avocettes, migrateurs tardifs, fréquentent régulièrement l'anse de Garo en novembre.

A l'automne, les laridés se concentrent près de l'ouvrage marémoteur, pêchant par dizaines aux sorties des turbines. Aux mouettes rieuses, goélands argentés et marins, sternes pierregarins et caugeks se mêlent des visiteurs plus rares : guifettes noires et moustacs, sternes naines et arctiques, mouettes mélanocéphales et tridactyles, goélands leucophés... C'est à cette période que peuvent aussi s'observer les oiseaux les plus rares, voyageurs égarés de leurs routes habituelles : grande aigrette, bernache du Canada, bécasseau tacheté, pétrel culblanc, bruant nain...

Une avifaune nicheuse diversifiée

La ria de la Rance abrite également une avifaune nicheuse diversifiée qui colonise les îlots, les coteaux et l'ensemble des zones humides.

Des colonies d'oiseaux de mer se sont installées sur les trois îlots les moins accessibles. En 1993, 455 couples de 7 espèces différentes se sont reproduits sur ces quelques ares rocaillieux. Les espèces les plus franchement marines, comme le cormoran huppé et le goéland marin, restent cantonnées sur Bizeux, en aval de l'ouvrage marémoteur. Par contre, les goélands bruns et argentés, en forte augmentation, colonisent tous les îlots. Mais le joyau de la ria est la



A. Blanquaert

Le cormoran huppé ne niche que sur l'île de Bizeux en aval de l'ouvrage marémoteur.

colonie de sternes pierregarins qui, depuis 1982, a choisi de se fixer sur l'île au Moine. Pour elle, la SEPNB, en accord avec Madame Huck qui est propriétaire de l'îlot, a créé la réserve biologique de l'île au Moine. Attirées par la protection offerte par la colonie de sternes, des espèces rares nichent parfois sur l'îlot : la sterne de Dougall irrégulièrement depuis 1989 et l'eider à duvet accidentellement en 1989 (Le Mao, 1990).

Le tadorne de Belon et le canard colvert ont une large répartition dans la ria. Les effectifs de la première espèce sont supérieurs à 50 couples. Les nids sont cachés dans des terriers ou sous des fourrés denses. La forte pression humaine sur les rives et l'aménagement de certains prés salés ont amené les reproducteurs à se concentrer sur les endroits suffisamment tranquilles comme les îlots (principalement l'île au Moine), certaines falaises difficilement accessibles (Chêne-Vert, Lessard...), quelques marais peu dérangés (Garé, Mordreuc, Les Guettes, ...), ainsi que, plus récemment, les lagunes de stations d'épuration d'eaux usées. La production en jeune est le plus souvent faible, car les abandons de pontes sont fréquents à cause du dérangement, et la prédation par les goélands argentés sur les poussins est forte. Le canard colvert est,

lui, en expansion à partir des marais doux. Si ceux-ci restent encore le bastion de l'espèce (environ 25 couples), les marais salés sont maintenant fortement colonisés (environ 20 couples) et quelques femelles déposent à présent leurs pontes sur les îlots ou dans les falaises.

Flèche bleue rapidement entrevue, le martin pêcheur a, lui aussi, une large répartition dans la ria. Il creuse son nid dans les falaises terreuses du bassin maritime aussi bien que dans les berges de la Rance fluviale. En 1993, sa population nicheuse devait approcher la dizaine de couples.

Plus localisée, l'avifaune nicheuse des prés salés est composée de 3 espèces habitant les espaces herbeux dégagés : l'alouette des champs, le pipit farlouse et la bergeronnette flavéole. Les nids sont construits sur les buttes élevées exceptionnellement immergées, colonisées par de grandes graminées bleuâtres (*Elymus pycnanthus*). Ces 3 espèces se retrouvent dans les prairies humides permanentes du marais de la Goutte et des polders des Guettes et de la Ville-Ger. Elles y cotoient alors le bruant proyer et, plus irrégulièrement, la caille des blés. C'est dans le polder de la Ville-Ger, dans une prairie non pâturée, que le chant étrange du râle

Recensement des oiseaux marins nicheurs de la Rance Maritime en 1993

(résultats exprimés en nombre de couples reproducteurs)

	Bizeux	Chevret	Moines	Orteau	TOTAL
Cormoran huppé	13				13
Huîtrier-pie	1	+	+		1
Goéland argenté	100	180	8*	1	289
Goéland brun	1	10	1*		12
Goéland marin	4				4
Sterne pierregarin			135		135
Sterne de Dougall			+		+

* = avant éradication

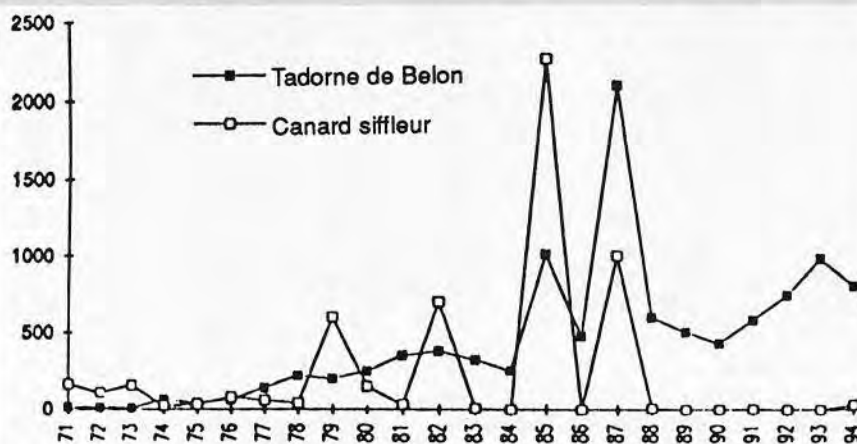
+ = espèce présente, nidification non confirmée

Les premiers décomptes complets de l'avifaune marine nichant en Rance datent de 1987. La colonie de sternes, protégée depuis 1989, s'est installée sur l'île au Moine en 1982. Le goéland argenté est en forte augmentation comme le montrent les décomptes effectués sur l'île Chevret (1982 : 3 couples ; 1987 : 28 couples ; 1990 : 120 couples ; 1993 : 180 couples). Pour lutter contre l'invasion de l'île au Moine par cette espèce, des campagnes d'éradication y sont menées chaque année. Les sternes pierregarins peuvent ainsi s'y reproduire à l'abri de leur principal concurrent.

Evolution des effectifs recensés à mi-janvier de 1971 à 1994

Le suivi de l'évolution des effectifs d'oiseaux d'eau hivernant en Rance à la mi-janvier de chaque année (Schricke & Bourgault, 1982 ; Lambert & Quéré, 1984 ; donnée BIROE) permet de constater que plusieurs d'entre eux sont en nette progression (bernache cravant, tadorne de Belon, grèbe à cou noir, garrot à œil d'or...). Les effectifs fluctuent parfois de façon importante en fonction du succès de reproduction

(bernache cravant), des conditions climatiques (tadorne de Belon et garrot à œil d'or) ou pour des raisons inconnues (grèbe à cou noir). Au contraire de ces espèces, le canard siffleur a disparu de la ria en tant qu'espèce hivernante régulière. Depuis le début des années 1980, la Rance n'est plus pour lui qu'un refuge climatique lors de vagues de froids (1979, 1982, 1985 et 1987).



des genêts a été entendu le 28/06/1983. Ce mystérieux visiteur n'a jamais pu être recontacté...

Les marais permanents abritent, quant à eux, de discrets rallidés (râle d'eau et poule d'eau) mais surtout le loquace petit monde des passereaux paludicoles. Le plus répandu est la rousserolle effarvatte qui anime de son chant grésillant les grandes roselières de la Rance fluviale et des marais de la Goutte et du Pont-de-Cieux. Mais, peu exigeante, elle se contente aussi des phragmitaies exigües des hauts de schorre. La bouscarle de Cetti, moins abondante, a aussi une large répartition dans les marais broussailleux bordant la ria. Sa densité est maximale sur les bords de la Rance fluvio-maritime où elle est apparue en 1972 (Monnat, 1972). Le phragmite des joncs et le bruant des roseaux sont beaucoup plus localisés mais peuvent être ponctuellement abondants (Polder des Guettes, marais du Pont-de-Cieux). La locustelle luscinioides n'a

été contactée qu'à une seule reprise (1 chanteur dans la vaste roselière du Pont-de-Cieux le 02/05/1987) et sa reproduction reste encore à prouver. Enfin, le busard des roseaux est un colonisateur récent de ces marais, où il cache son nid au plus profond des roselières.

Une avifaune riche mais menacée

En 1990 et 1991, un inventaire des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) a été mené en France. Ces zones ont été sélectionnées selon 12 critères (E1 à E12) faisant généralement intervenir des seuils chiffrés tant pour les nicheurs que pour les migrants et les hivernants (ROCAMORA, 1994). La ria de la Rance n'a pas été retenue dans cet inventaire, sans doute car les données la concernant n'étaient pas suffisamment précises. Un réexamen des

**Résultats des décomptes d'oiseaux d'eau
à mi-janvier, de 1989 à 1994, dans la ria de la Rance
(bassin maritime + Rance fluviale en aval de Dinan).**

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	N.I.N.	N.I.I.
Grèbe huppé	178	82	51	54	118	98	200	600
Grèbe à cou noir	169	31	27	114	128	135	70	?
Grèbe castagneux	63	40	16	38	67	94	50	?
Grand cormoran	-	-	-	230	300	260	660	
Cormoran huppé	-	-	-	55	76	70	?	?
Héron cendré	18	4	3	8	14	22	500	?
Aigrette garzette	13	4	7	10	21	15	?	400
Bernache cravant	548	342	434	890	585	850	600	1700
Tadorne de Belon	749	428	579	742	980	800	350	2750
Canard colvert	180	261	406	438	246	632	2500	50000
Fuligule milouin	190	237	69	160	115	230	620	3500
Fuligule morillon	13	12	6	8	4	6	650	7500
Garrot à oeil d'or	52	30	59	44	45	52	30	3000
Harle huppé	70	34	37	60	79	76	40	1000
Foulque macroule	393	258	207	431	481	465	1500	15000
Huitrier-pie	18	15	7	36	45	30	400	9000
Grand gravelot	83	55	161	58	71	110	60	500
Pluvier argenté	158	70	106	166	200	184	170	1500
Courlis cendré	54	35	59	68	101	86	180	3500
Bécasseau variable	5400	4970	5000	4900	4330	4900	2400	14000
Chevalier gambette	26	19	8	7	12	18	40	1500
Goéland argenté*	-	-	-	-	1400	800	?	?
Goéland brun*	-	-	-	-	13	2	?	?
Goéland marin*	-	-	-	-	120	75	140	?
Goéland cendré*	-	20	-	-	110	12	?	?
Mouette rieuse*	-	-	-	-	6000	5600	?	?
TOTAL sans laridés (arrondi)	-	-	-	8500	7900	9100		
TOTAL avec laridés (arrondi)	-	-	-	-	15600	15600		

* = présence diurne (alimentation ou reposoir)
- = décompte non effectué

N.I.N. = niveau d'importance nationale
N.I.I. = niveau d'importance internationale

Comparaison avec les niveaux d'importance nationale (= 1% des effectifs présents en France à mi-janvier) et les niveaux d'importance internationale [= 1% des effectifs de l'espèce en Europe de l'Ouest (Anatidés) ou dans le Paléarctique occidental + Afrique de l'Ouest (Limicoles)]

Ces résultats concernent les oiseaux s'alimentant, de jour, dans la ria. La nuit s'y ajoutent des dortoirs conséquents qui ont été dénombrés en janvier 1994 : 15 000 mouettes rieuses, 3 000 goélands argentés, 250 courlis cendrés... Au total, pendant la nuit, plus de 27 000 oiseaux d'eau stationnent en Rance, au repos ou en alimentation nocturne. A ce titre, la ria doit être considérée comme un site d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau puisqu'elle accueille plus de 20 000 oiseaux en hivernage (critère de la convention de RAMSAR).



L'aigrette garzette devenue récemment un hôte régulier de la ria.

critères, au vu de nos connaissances actuelles, nous montre que quatre d'entre eux sont satisfaits :

- **E2** : sites abritant un nombre de couples reproducteurs estimé significatif pour certaines espèces à effectifs réduits en France. Au niveau national, ce seuil est fixé à 100 couples pour la sterne pierregarin. De 1990 à 1993, la population de Rance a été très supérieure à ce chiffre (135 à 180 couples).

- **E7** : sites de reproduction régulier pour un nombre important d'au moins trois espèces de l'annexe I de la directive Oiseau du 06/04/1979. En Rance, les espèces nicheuses concernées sont la bondrée apivore (5 couples), la sterne pierregarin (135 - 180 couples), la sterne de Dougall (0 - 1 couple), le martin pêcheur (10

couples), le busard des roseaux (1 - 2 couples).

- **E9** : sites abritant, au moins, 20 000 oiseaux d'eau en migration ou en hivernage. Ce critère est repris de la Convention de RAMSAR, pour définir les zones humides d'importance internationale. D'importants dortoirs se regroupent dans la ria pour la nuit (15 000 mouettes rieuses, 3 000 goélands argentés, 230 courlis cendrés, 260 grands cormorans...) et la Rance abrite alors plus de 27 000 oiseaux d'eau...

- **E12** : sites abritant régulièrement et en grand nombre trois espèces de l'annexe I de la directive Oiseau. En Rance, les espèces concernées sont : l'aigrette garzette (100), l'avocette (50), la sterne pierregarin (milliers), la sterne caugék (centaines), la sterne

naine et la guifette noire (dizaines) et le martin pêcheur (dizaines).

Selon les données actuellement disponibles, la ria de la Rance aurait donc mérité de faire partie de l'inventaire ZICO. Il s'agit aussi d'un site d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau. En effet, même si les espèces principales n'atteignent que des effectifs correspondant à un niveau d'importance nationale, les effectifs totaux dépassent régulièrement les 20 000 oiseaux hivernants (critère de sélection R3A de la Convention Internationale de RAMSAR).

Bien que d'une extrême richesse, l'avifaune de la Rance n'a fait l'objet que de peu de mesures de protection. La Rance fluviale en amont de l'écluse du Chatelier est une réserve de chasse depuis 1985 ; la disparition de la chasse a été immédiatement suivie d'une forte augmentation des stationnements d'anatidés et de foulques. Dans le bassin maritime la seule protection existante est la réserve biologique de l'Île au Moine, gérée par la SEPNEB pour assurer l'avenir de la colonie des sternes qui y niche tous les ans. Il n'existe, par contre, aucune réserve de chasse pouvant offrir un havre de sécurité à l'avifaune hivernante. Une telle mesure serait très souhaitable, plus particulièrement dans le bras de Châteauneuf qui présente d'excellentes potentialités pour l'accueil des oiseaux d'eau.

L'accroissement de la pression touristique et l'ouverture au public de certaines zones littorales auparavant difficiles d'accès (Pointes de Cancaval et de Garo, chemin de Ronde) s'est fait au détriment des espèces sensibles au dérangement : les tadornes ne se reproduisent plus que difficilement en quelques points préservés et les rapaces (buses, bondrées et éperviers) ont quitté les boisements littoraux les plus fréquentés. Le problème est d'autant plus aigu que les espaces naturels des bords de Rance ne

forment, en général, qu'un étroit rideau séparant les cultures du rivage, et que cet espace est fortement convoité par les activités de loisir. Il est temps, à présent, d'intégrer la protection de l'avifaune aux éventuels projets d'aménagement et d'ouverture au public des espaces littoraux encore préservés.

Enfin, la mise en culture des prairies naturelles (polder de la Ville-Ger, marais de la Goutte) a sensiblement réduit l'espace disponible pour les oiseaux prairiaux (bergeronnette flavéole en particulier) et ceux-ci sont ponctuellement en forte diminution. ■

Quelques lectures

GERLA D. et LE MAO P. 1991 - Suivi ornithologique dans l'anse des Rivières à La Richardais (1988 - 1989). *Le Grèbe*, 6, 81 - 88.

LAMBERT L. et QUERE G. 1984 - Hivernage des anatidés, foulques et grèbes en estuaire de la Rance (nord-Bretagne). *Bulletin mensuel de l'O.N.C.*, 77, 9 - 20

LE MAO P. 1991 - Nidification de l'Eider à duvet *Somateria mollissima* en Ile-et-Vilaine. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, 61 (2), 149 - 150.

LE MAO P., LE CALVEZ J.C., LANG F. et FOUCHE M. 1986 - Utilisation du bassin de retenue de l'usine marémotrice de la Rance par les oiseaux aquatiques hivernants. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, 56 (2), 171 - 192.

MONNAT J.Y. 1972 - Mise au point sur l'extension de la Bouscarle (*Cettia cetti*) en Bretagne. *Ar Vran*, IV (3), 163 - 173.

ROCAMORA G. 1994 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. Ministère de l'Environnement - Ligue pour la Protection des Oiseaux, 339 p

SCHRICKE V. et BOURGAULT Y. 1982 - Hivernage des oiseaux d'eau dans l'estuaire de la Rance (Bretagne-Nord), 1971-1982. *La Sauvagine et sa chasse*, 219, 16 - 18.